

# DECLARATION DE SALZBOURG

## LA MENACE QUI PESE SUR L'HOMME, CREATURE DE DIEU, ET COMMENT LA VAINCRE.

*La vie selon la volonté du Créateur.*



*Aide-mémoire théologique de la  
Conférence Internationale des Confessions Chrétiennes*



**IKBG/ICN/CICC**  
*Conférence Internationale  
des Confessions Chrétiennes*

La présente Déclaration a été adoptée à l'unanimité lors du 6e Congrès de la Conférence Internationale des Confessions Chrétiennes à Salzbourg (Autriche) le 6 septembre 2015. Elle tire son origine d'un projet de texte soumis par le pasteur et professeur Werner Neuer, remanié en collaboration avec la Commission théologique. La Déclaration veut être avant tout un enseignement. Cependant, les signataires ont également à cœur d'apporter une aide pastorale concrète à des personnes en situation conflictuelle.

Traduit de l'allemand par Franz Josef Hausmann, avec le concours de Nicole Thieke.



### Table des matières

**Introduction : La menace qui pèse actuellement sur l'homme en tant que créature de Dieu et la nécessité d'une « écologie humaine » dans une perspective œcuménique.** Ce qui motive cette Déclaration [1–5]

**I. Première partie : Le témoignage biblique sur l'être humain, base d'une « écologie humaine ».**

Ce dont nous témoignons et ce que nous confessons à la gloire de Dieu [6–12]

- A. La création en tant que don de l'amour de Dieu et la louange de l'homme [7–8]
- B. Le témoignage biblique de l'homme, créature de Dieu [9]
- C. Le témoignage biblique sur la création de l'homme en tant que vérité révélée, définitive et raisonnable, engageant toutes les églises chrétiennes [10–12]

**II. Deuxième partie : Les attaques actuelles contre l'homme en tant que créature de Dieu, avec une attention particulière pour la théorie du genre.**

Ce que nous déplorons devant Dieu et devant les hommes [13–28]

- A. La menace qui pèse sur la vie humaine avant la naissance [13–14]
- B. La menace qui pèse sur la vie humaine après la naissance [15]
- C. La menace que l'idéologie de la théorie du genre fait peser sur la vie humaine [16–24]
- D. Les conséquences de la théorie du genre pour la paternité et la maternité, le mariage et la famille, la sexualité et la procréation [25–28]

**III. Troisième partie : La nécessité d'un retour au témoignage biblique sur l'homme créature de Dieu comme préalable à une « écologie humaine ».**

Notre appel devant Dieu et les hommes [29–34]

- A. L'absence d'une « écologie humaine » et les conséquences [29–30]
- B. Retour à la révélation biblique comme préalable à une « écologie humaine » [31]
- C. La reconquête d'une « écologie humaine » [32–34]



### La menace qui pèse actuellement sur l'homme en tant que création de Dieu et la nécessité d'une « écologie humaine » dans une perspective œcuménique [1–5].

Ce qui motive cette Déclaration.

- 1 Depuis la naissance du mouvement écologique mondial dans les années 1970, notre époque est caractérisée par une grande sensibilité pour la conservation de la création. Les églises chrétiennes reconnaissent depuis longtemps le bien-fondé de cette cause qu'elles soutiennent entièrement. De façon impressionnante, le pape François, dans son encyclique *LAUDATO SI*, a souligné et développé en juin 2015 l'importance de la cause écologique à la lumière de la Bible et de la tradition chrétienne tout entière (pas seulement catholique-romaine). Car l'interprétation judéo-chrétienne du monde comme création de Dieu a toujours eu pour conséquence logique (quoique souvent ignorée) de traiter la création, œuvre magnifique de l'amour divin, avec respect et affection, de la conserver et d'en prendre soin (Gen 1,28 ; Gen 2,15). Dans son allocution au Bundestag, le 22 septembre 2011, le pape Benoît XVI a rendu hommage à la naissance du mouvement écologique en disant : « Des personnes jeunes s'étaient rendu compte que quelque chose ne va pas dans nos relations à la nature ; que la matière n'est pas seulement un matériel à notre disposition, mais que la terre elle-même porte en elle sa propre dignité et que nous devons suivre ses indications. » A vrai dire, le pape regrettait dans son discours un fait « largement négligé : il existe aussi une écologie de l'homme. L'homme aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté. L'homme n'est pas seulement une liberté qui se crée de soi. L'homme ne se crée pas lui-même. » Il est lui-même créature et doit respecter la nature de son « humanité ». **« Ecologie de l'homme »** veut dire que l'homme traite de manière adéquate sa propre nature (pas seulement la nature qui l'entoure !), en respectant les commandements de Dieu et l'ordre de la création, toutes choses qui lui ont été données pour son bien.
- 2 Avec son constat critique devant le Bundestag le pape Benoît mettait le doigt sur une vérité trop méconnue : La très grande sensibilité de l'homme d'aujourd'hui pour la création extra-humaine qui l'entoure, est doublée d'un aveuglement terrifiant **devant la manière destructrice avec laquelle il traite sa propre humanité, ainsi que le fait d'être lui-même une créature de Dieu !** C'est cette vérité qui est à l'origine de notre Déclaration. Chrétiens d'églises différentes, nous avons à constater que l'être humain

en tant que création de Dieu est aujourd'hui menacé de façon absolument inédite, même là où règne la paix ! Alors que l'écologie de l'environnement a connu un développement réjouissant, l'écologie de l'homme et de son « humanité » (appelée depuis « écologie humaine ») est restée sous-développée. Pire, cette écologie a été remplacée par des idéologies déraisonnables, qui mettent l'homme profondément en danger, parce qu'elles sont contraires à son état de créature de Dieu. Une situation extrêmement dangereuse en est issue. Ce qui nous menace aujourd'hui, n'est rien de moins que ce que l'écrivain anglican C. S. Lewis appelait en 1943 de façon prophétique « l'abolition de l'homme » par l'homme! **L'objectif visé par cette DECLARATION DE SALZBOURG est de mettre en lumière, ne serait-ce que sous forme d'épure, cette « écologie humaine » et de montrer ce que, dans une perspective chrétienne, une vie selon la volonté créatrice de Dieu signifie pour la sauvegarde de l'homme et de son « humanité ».**

- 3 En considérant les choses de façon réaliste et sans parti pris, nous sommes aujourd'hui amenés à constater **deux menaces graves qui pèsent sur l'homme :**
  1. D'un côté, l'homme d'aujourd'hui, même en temps de paix, est menacé par **la destruction**, d'une ampleur inédite et par la main d'autres hommes, **de sa propre existence**. Surtout au début de la vie (par l'avorte-ment avant même la naissance), mais aussi vers la fin de la vie (par l'euthanasie active ou passive et par le suicide assisté) beaucoup d'êtres humains meurent par la main de l'homme [cf. 13–15].
  2. De l'autre côté, les **bases de l'homme en tant que créature de Dieu** (autant dire la « nature » humaine) sont menacées de façon radicale (cf. 13–15). Des idéologies émancipatoires (féminisme, théorie du genre, etc.) menacent de façon concrète la **sexualité binaire** créée et voulue par Dieu comme base du mariage et de la famille, et par conséquent la dignité de l'être humain comme homme et femme et comme père et mère [cf. 18–24], ainsi que le mariage et la famille comme **institutions de la création**, tout comme elles menacent l'orientation de la sexualité sur la procréation, préalable indispensable à toute société et toute civilisation digne de l'homme [cf. 25–28].
- 4 Suite à ces deux menaces qui pèsent sur l'homme et la „nature” humaine, sont également menacés les **efforts œcuméniques** faits jusqu'à ce jour, ainsi que l'unité en vérité et en charité recherchée par les églises chrétiennes. Car surtout les églises protestantes réagissent de façon très différente aux dangers énumérés. Or, pour la crédibilité de la

cause œcuménique, il nous semble indispensable que les chrétiens, quelles que soient leurs différences confessionnelles, parlent d'une seule voix dans une cause aussi centrale que « l'écologie humaine » – et ce d'une voix compréhensible même pour les non-croyants. Car s'il s'agit de sauvegarder l'homme et son « humanité », les non-chrétiens sont tout aussi concernés que les chrétiens. Nous sommes par conséquent amenés à formuler cette Déclaration non seulement pour des raisons de théologie de la création et pour des raisons œcuméniques mais aussi pour des raisons humanistes.

**5** Nous voudrions exposer notre cause d'une « écologie humaine » en **trois parties** [I.–III.],

- en rappelant d'abord le **témoignage de la Bible sur la création**, parce qu'il est, dans la tradition judéo-chrétienne, la base de l'« écologie humaine » (I.),
- en détaillant ensuite **l'assaut que subit aujourd'hui l'homme en tant que créature de Dieu, notamment de la part de l'idéologie du genre** (II.)
- et, pour finir, en montrant la nécessité de **prendre le témoignage biblique comme point de départ d'une « écologie humaine »**. (III.)



**I. Le témoignage biblique sur l'être humain comme base d'une « écologie humaine ».**

Ce dont nous témoignons et ce que nous confessons pour la gloire de Dieu [6–12]

- 6** Etant donné que l'être humain et ses fondements comme créature de Dieu sont de nos jours menacés comme jamais (voir Introduction), nous nous sentons appelés, en tant que chrétiens issus d'églises de confessions différentes, à remettre en mémoire le **témoignage biblique sur la création de l'homme**, qui, quoique fort controversé dans la société moderne, engage toutes les églises chrétiennes. Car le concept de l'« homme, créature de Dieu » que les Saintes Ecritures développent dès les premières pages (Gen 1–3), a pour la théologie traditionnelle de toutes les confessions chrétiennes la qualité d'une révélation divine et, partant, d'une normativité. Plus important encore, ce concept a été, jusque tard dans le 20<sup>e</sup> siècle, déterminant pour la culture, la législation et l'éthique de nombreux peuples, contribuant pour une large part à leur bien-être. Au 21<sup>e</sup> siècle, il reste irremplaçable pour une société constituée humainement.

## A. La création comme don de l'amour de Dieu et la louange de l'homme [7-8]

- 7** Face à la mise en danger, voire l'abandon, de l'image biblique de l'homme, nous nous voyons d'abord appelés à **louer Dieu et à confesser avec gratitude** que le Dieu en trois personnes, de par sa révélation dans les Saintes Ecritures, nous a révélé tant son **amour rédempteur** dans la personne de Jésus Christ, Dieu devenu homme, ayant souffert, étant mort et ressuscité, que son **amour de créateur**, qui se reflète dans la perfection, la beauté et la gloire de la création et de son organisation, ainsi que dans la tendre sollicitude qu'Il prodigue à l'homme. En tant que chrétiens nous ne pouvons comprendre la création que « comme un don qui surgit de la main ouverte du père de tous » (Loué sois-tu ! § 76). Ce don qui nous a été confié gratuitement comme expression du libre amour de Dieu, nous pousse d'abord (et avant tout devoir éthique !) à louer sa bouleversante sagesse et la grande beauté de la création, louange si abondamment exprimée déjà dans les Psaumes (cf. Ps 104, 136, 146) et attestée encore plus, depuis, par les incessants résultats de la recherche scientifique. Pour nous chrétiens, « l'amour de Dieu est la raison fondamentale de toute la création » (Loué sois-tu ! § 77) comme le Pape François l'a si bien formulé. Il est d'autant plus regrettable que l'homme d'aujourd'hui, à cause du côté corrompu de la création, perde souvent de vue cet amour de Dieu et refuse de louer, alors que toute écologie humaine doit prendre son départ dans la conscience d'être créature de Dieu et de lui devoir louange et reconnaissance (Rom 1,20 s.). De tout temps, l'église a exprimé dans ses hymnes et prières cette base doxologique d'une écologie humaine (cf. le Cantique du Soleil de Saint François d'Assise). Dans son Petit Catéchisme, Martin Luther l'a formulée ainsi : « Je crois que Dieu m'a créé ainsi que toutes les autres créatures. Il m'a donné et me conserve mon corps avec ses organes, mon âme avec ses facultés ; il me donne tous les jours libéralement la nourriture, le vêtement, la demeure, la famille et toutes les choses nécessaires à l'entretien de cette vie ; il me protège dans tous les dangers, me préserve et me délivre de tout mal ; et cela, sans que j'en sois digne, par sa pure bonté et sa miséricorde paternelle. Je dois, pour ces bienfaits, le bénir et lui rendre grâces, le servir et lui obéir. C'est ce que je crois fermement. » Là où l'homme refuse à Dieu louange et gratitude, se trouve en germe un manque de respect pour la création qui peut mener à son tour à une maltraitance et à une exploitation pure.
- 8** Pour poser les fondements d'une écologie chrétienne de l'homme, il convient de rappeler la caractéristique essentielle (mais souvent méconnue de nos jours) de toute vie : être don. Avant même que Dieu ne commande quoique ce soit à l'homme, il lui fait don de la vie et de la capacité d'agir. Appréciation et gratitude pour ces dons sont la condition préalable

de toute écologie humaine ! Ce n'est qu'une fois cette condition remplie que les devoirs éthiques résultant de la création peuvent être déclinés de façon adéquate pour permettre une authentique conversion à Dieu le créateur et à l'organisation de la création telle qu'Il l'a voulue.

## B. Le témoignage biblique de l'homme, créature de Dieu [9]

- 9 La révélation biblique, dès les premiers chapitres (Gen 1–3), ne permet aucun doute à ce sujet : Dieu a créé, en toute liberté et par amour, la création tout entière et plus particulièrement l'homme choisi comme son allié. De ce constat découlent **dix affirmations fondamentales** concernant l'homme comme créature de Dieu, affirmations de plus en plus mises en doute ou niées de nos jours :
1. **L'homme** est créé à l'image de Dieu (Gen 1, 26f.). Il a donc reçu la vocation de refléter l'éternel amour de Dieu et de le transmettre à son prochain, ainsi qu'à toute autre créature. De sa position particulière comme partenaire de Dieu découle sa dignité spéciale comme personne humaine face à la créature non-humaine. Cette dignité humaine, qui lui a été donnée, est imméritée et inaliénable. Elle est la base de tout ordre social et de toute législation.
  2. D'après le témoignage de la Bible, l'homme est à l'image de Dieu **comme homme et comme femme** (Gen 1,26f.). Il mérite d'être noté que dans le texte biblique la masculinité et la féminité sont des aspects différents, certes, mais bien réels, d'êtres faits à l'image de Dieu. C'est là que s'enracine la dignité propre, non-permutable et inaliénable de l'homme et de la femme. Homme et femme, chacun pour soi, ont le droit et le devoir de représenter dans leur union d'amour, mais chacun de la manière qui lui est propre, le mystère de l'amour (agapé) archétypique, altruiste et dévoué, entre le Père, le Fils et l'Esprit – notamment là où ils ont reçu et transmettent cet amour divin dans la foi en Jésus Christ (Rom 5,5; cf. ci-dessous 31).
  3. Dans le **mariage**, l'homme et la femme, de par leur différence psycho-physique (qui se montre, quoique non exclusivement, dans leur capacité biologique à la reproduction) sont appelés à une **union**, incomparable de complémentarité réciproque, **basée sur un amour et une fidélité sans réserve** (Gen 2,24) et qui, étant à l'image de l'alliance éternelle et indissoluble de Dieu avec l'homme, est voulue par Dieu sous forme d'union à vie (Marc 10,9; Rom 7,2; 1 Cor 7,39). Le mariage est une structure de la création fondée par Dieu pour le bien des êtres humains.

4. En tant qu'union d'amour et de fidélité sans réserve, **au niveau de l'esprit, de l'âme et du corps**, le mariage comprend, d'un côté, le fait de **se compléter tendrement l'un l'autre et de se rendre mutuellement heureux** sur les trois niveaux et, de l'autre, la **reproduction sexuelle** (Gen 1,28) grâce à des actes d'amour non-égoïstes et responsables. Par conséquent, la lecture biblique du mariage comme union intime (et partant privée, dans un premier temps) d'un homme et d'une femme interdit de le comprendre comme un « égoïsme à deux », car il est en même temps une union publique et juridique dont dépendent la réussite et l'avenir **de l'Etat et de la société**.
5. Homme et femme sont en capacité et ont la vocation de donner, par l'union sexuelle dans le mariage, la vie à des **enfants**, permettant ainsi à la famille, au peuple et à l'humanité un avenir conforme à la dignité humaine (Gen 1,28). C'est là que s'enracinent la dignité particulière de l'homme comme père et celle de la femme comme mère.
6. La différence physico-biologique de l'homme et de la femme ne permet pas seulement la procréation d'enfants, mais aussi d'accompagner, d'élever et de former selon une pédagogie globale les enfants par un père et une mère, qui ont, chacun, vocation à engager dans le processus d'éducation au sein de la famille leur spécificité psychique comme homme et comme femme. Par conséquent, **paternité et maternité** ne sont pas seulement des conditions biologiques à la naissance d'enfants, mais aussi, et en raison de leur spécificité psychique, une condition essentielle pour que les enfants et les adolescents trouvent leur identité, soient bien éduqués et soient bien socialisés.
7. **La famille en tant qu'union de parents et d'enfants** issu du mariage par procréation est, dans une perspective théologique, à considérer (à l'instar du mariage qui est à son origine, cf. ci-dessus 3) comme une structure de la création divine et doit, comme par le passé, être regardée empiriquement comme offrant les meilleures conditions possibles pour la protection, le bien-être et le bonheur de la jeune génération.
8. **Le mariage et la famille** qui impliquent un entraînement durant des années, voire des dizaines d'années, pour apprendre les vertus sociales telles que le respect, les égards, la justice et la charité, sont par conséquent le cadre idéal pour une vie sociale réussie entre hommes et femmes, parents et enfants et, en fin de compte, entre les générations qui se succèdent **dans l'Etat et dans la société**. Dans la révélation biblique, le rôle fondamental du mariage et de la famille est souligné par le fait que trois des dix commandements lui sont consacrés (4, 6 et 10).



9. Les évidences naturelles de la création dont nous venons de parler, ont pour conséquence que l'on doit considérer le mariage et la famille comme **les germes naturels de l'Etat et de la société**, vérité que la foi chrétienne, quelles que soient les différences fondamentales en matière de religion ou de dogme, partage même avec la plupart des religions et des cultures non-chrétiennes.
10. L'union harmonieuse, au sein de la famille, de l'homme et de la femme, des parents et des enfants, n'est pas seulement importante pour l'Etat et la société mais, au-delà, pour l'avenir de **l'humanité tout entière**. Car la famille est un préalable indispensable pour **mener à bien le projet de civilisation** qui consiste à façonner la Terre de génération en génération dans le sens des commandements de Dieu (Gen 1,28) et de construire une civilisation de la justice et de la charité qui respecte la dignité de l'être humain ainsi que la dignité de l'homme et de la femme, du père et de la mère, et qui les protège contre toutes sortes de dangers.

C. **Le témoignage biblique sur la création de l'homme en tant que vérité révélée définitive et raisonnable, obligeant toutes les églises chrétiennes** [10–12]

- 10** Nous sommes conscients que les aspects du témoignage biblique sur la création divine exposés ci-dessus ont toujours été controversés et menacés par l'égoïsme humain, au sein de l'église comme en dehors. Trop souvent, la bienveillance de Dieu le créateur a été noircie et même foulée aux pieds par la défaillance et les ratages des êtres humains, des chrétiens comme des autres. Ces échecs ne doivent pas nous pousser à un moralisme de dénonciation mais à une charité miséricordieuse qui aide à trouver le bon chemin (cf. Luc 6,36). Malgré tous les ratages, il reste vrai que la volonté de Dieu le créateur, telle qu'elle s'est exprimée surtout dans les dix commandements (Ex 20, Dtn 5), fut, tout au long des millénaires, un conseiller éthique favorisant et sauvegardant le bien et le bonheur de l'homme, un guide dont les recommandations se sont révélées utiles et raisonnables. L'expérience de beaucoup d'hommes et de femmes appartenant aux cultures les plus diverses et de nombreuses études empiriques partout dans le monde l'ont confirmé de manière impressionnante. Par ailleurs, aucune défaillance humaine ne saurait mettre en cause la validité fondamentale de la révélation et des commandements de Dieu, validité largement confirmée par l'expérience et par la raison.

**11** Nous considérons par conséquent les convictions bibliques mentionnées comme des **vérités définitives**, non-négociables pour l'église de Jésus Christ, parce qu'elles sont fondées sur l'auto-révélation biblique du Dieu trinitaire et que, tout au long de l'histoire, elles ont fait leurs preuves comme profondément adéquates, utiles et raisonnables. C'est par amour que Dieu les a révélées aux hommes dans la Bible, pour qu'ils sachent, de façon adéquate et conforme à la volonté de Dieu créateur, gérer le don qui leur a été fait d'être créatures de Dieu.

Nous remercions Dieu pour la perfection, la beauté et la gloire de sa création, avec ses structures qui sont bonnes parce que utiles à la vie. De par son témoignage et sa louange, l'Eglise ne cessera de glorifier la volonté créatrice de Dieu, même et à fortiori si ce témoignage se heurte de plus en plus à la contestation, voire au rejet des hommes. En tant que membres de l'Eglise, nous considérons cette louange et ce témoignage comme notre mission par amour **pour Dieu et les hommes**. En effet, nous sommes pénétrés de la vérité et de la validité indestructible de l'éclairage biblique sur la création et, par conséquent, nous voyons l'humanité, la dignité et l'existence même de l'homme en danger, si cette vision était abandonnée.

**12** Indéniablement et malgré les différences entre les confessions catholique, orthodoxe et protestante, les convictions bibliques mentionnées ont, jusque tard dans le 20<sup>e</sup> siècle, fait **l'unanimité** (au sens d'un magnus consensus) **chez tous les chrétiens**, d'autant qu'elles trouvaient un large écho dans la tradition pré-chrétienne et extra-chrétienne du droit naturel. C'est ce témoignage commun qui est, de nos jours, menacé comme jamais. Sous l'influence de l'air du temps, des groupes puissants, surtout en provenance du protestantisme, sont en train de saper ce commun accord des églises chrétiennes, creusant ainsi les clivages et mettant gravement en danger non seulement **les efforts œcuméniques** faits pour unir les églises entre elles mais aussi l'unité à l'intérieur des différentes églises. En ce qui concerne le témoignage biblique sur la création de l'homme, une ligne de séparation traverse désormais douloureusement les églises d'Europe et d'Amérique du Nord, faisant de plus en plus obstacle à un témoignage commun des chrétiens face aux sociétés et aux idéologies laïques et aux religions non-chrétiennes. La **partie suivante (II.)** entend l'explicitier.



## **II. Deuxième partie : Les attaques actuelles contre l'homme en tant que créature de Dieu, avec une attention particulière pour la Théorie du genre.**

Ce que nous déplorons devant Dieu et les hommes [13–28]

Les aspects fondamentaux (exposés dans la première partie) de la vision biblique sur la création de l'homme sont aujourd'hui souvent mis en doute, voire radicalement contestés.

Dans ce qui suit, nous voulons d'abord souligner **les dangers mortels que court l'homme en tant que créature de Dieu** [13–14], pour passer ensuite aux **menaces qui pèsent sur cette notion même** [15 ss.].

### **A. La menace qui pèse sur la vie humaine avant la naissance** [13–14]

**13** De nos jours, l'homme n'est souvent plus perçu comme ce partenaire choisi par Dieu, qui, ayant reçu le commandement „Tu ne tueras point ! » (Ex 20,13), est responsable de la vie, même prénatale, déjà placée sous la protection particulière et affectueuse de Dieu (cf. Ps 139, 13ff.; Jér 1,5; Luc 1,44). Elle n'est pas à la disposition de l'homme. Suite à une mauvaise interprétation de son autonomie, l'homme est souvent vu comme **un être appelé à une auto-détermination sans bornes**. En Europe et en Amérique du Nord on est, avec une fréquence terrifiante, prêt à sacrifier à cet idéal de l'auto-détermination ou de la réalisation de soi non seulement la dignité de l'homme, mais même sa vie et son droit à la vie avant et après la naissance.

**14** Malgré des efforts louables pour préserver la création entourant l'être humain (protection des animaux, des plantes, de l'environnement et du climat) et bien qu'on tienne théoriquement en haute estime les droits de l'homme et l'état de droit, la **vie prénatale** est exposée à de graves dangers.

1. Beaucoup, par exemple, considèrent l'avortement d'enfants à naître comme l'expression légitime de l'autodétermination, prônée et revendiquée, de la femme. Nous avons à déplorer qu'au sein de presque tous les pays industriels à constitution démocratique et qui se prétendent des états de droit, l'avortement de masse, est, depuis des dizaines d'années, toléré, accepté dans le silence ou même revendiqué comme un droit. Selon les statistiques, 40 millions d'enfants par an sont victimes de ce massacre. L'avortement est désormais devenu la cause principale des décès dans le monde (avant la faim, les maladies, les

accidents et les suicides). En tant que chrétiens, nous ne pouvons pas nous résigner à ce constat. **Nous pleurons les innombrables enfants victimes de cet abattage et exigeons impérativement la fin de tous ces infanticides légitimés ou tolérés !**

2. Nous déplorons particulièrement la pratique courante de dépister systématiquement les embryons ou fœtus malades ou handicapés grâce au diagnostic prénatal pour ensuite les avorter. Loin de nous de minimiser la charge des proches en cas de handicap grave ! Pourtant, nous devons être clairs : **Une société qui met en doute le droit à la vie d'embryons ou de fœtus malades ou handicapés, mine ses bases éthiques et sa qualité d'état de droit.** Là où est foulé aux pieds le droit à la vie des malades et des handicapés avant leur naissance, on ne peut plus plausiblement défendre ce droit après leur naissance. Cette société, aussi développée que soient ses standards technologiques, est sur la voie de la barbarie !
3. S'y ajoutent d'autres formes d'éliminations prénatales largement acceptées dans notre société, telles certaines pratiques de la contraception (comme la « pilule du lendemain » ou le stérilet) qui, en réalité, n'empêchent souvent pas la conception mais plutôt la nidation, dans l'utérus, de l'ovule fécondé. Comme la vie de l'être humain commence au moment de la fécondation, cette **interruption de la nidation** est un homicide à un stade précoce de la vie humaine. **Nous déplorons le fait que ces formes d'homicide avant la nidation ne soient souvent plus perçues ou rejetées comme telles, parce que le début, biologiquement évident, de la vie humaine au moment de l'union de l'ovule et du spermatozoïde (la fécondation) est aujourd'hui délibérément ignoré ou nié par beaucoup.**
4. Autre traitement éthiquement condamnable, irréfléchi et irresponsable de la vie prénatale : la **fécondation in vitro**. Car elle repose sur la procréation de nombreux embryons malgré une très faible chance de survie : seul un petit pourcentage de ces embryons vit jusqu'à la naissance. Et d'autres embryons, du moins dans certains pays, sont systématiquement éliminés lors du diagnostic préimplantatoire (DIP), s'ils n'ont pas les qualités de « normalité » requises.

## B. La menace qui pèse sur la vie humaine après la naissance [15]

- 15** Dans les pays industriels, la **vie humaine après la naissance** est de plus en plus mise en danger par l'euthanasie et le suicide assisté. Depuis sa légalisation dans les Pays Bas, la Belgique et le Luxembourg, des efforts sont faits pour introduire l'euthanasie dans l'Europe entière et finalement dans le monde entier. Ce qui signifierait, après la perte,

très avancée en Europe, de la protection juridique des enfants à naître, une autre rupture de digue contre la « culture de la mort » (Jean-Paul II). Autant il est interdit à l'homme d'intervenir en tuant au début de la vie humaine, autant cela lui est défendu à la fin de la vie ! De par tous ces homicides, l'homme s'arroge le droit de se substituer au Dieu créateur, seul maître de la vie et de la mort. Dans le cas de l'euthanasie, cette intervention est particulièrement condamnable, parce que la médecine palliative (soins palliatifs), spécialisée dans le traitement des malades inguérissables et des mourants, a fait, pendant ces dernières décennies, d'énormes progrès, en particulier dans le traitement de la douleur. Le Mouvement international des hospices auquel se sont joints beaucoup de chrétiens, peut, grâce à ces progrès, offrir une alternative à l'euthanasie. Dans la société laïque, les églises chrétiennes ne sont donc pas seules à s'engager pour un accompagnement des agonisants dans la dignité au lieu de mettre sciemment fin à la vie par l'euthanasie active. Jusqu'ici, l'euthanasie ne s'est pas encore imposée partout, ni en Europe ni ailleurs ! **Voilà pourquoi nous appelons toutes les églises chrétiennes à s'opposer à cette autre rupture de digue et à tenter de l'empêcher.** Et en même temps, les chrétiens doivent relever l'énorme défi d'assister la masse de plus en plus grande d'agonisants et de malades inguérissables qui, dans notre société, ont besoin d'aide, de leur apporter l'espérance de la foi et de **permettre à leur corps, leur esprit et leur âme de mourir dans la dignité.**

C. **La menace que l'idéologie de la théorie du genre fait peser sur la vie humaine**  
[16–24]

- 16** A part les menaces citées ci-dessus, qui pèsent sur la vie de l'homme en tant que créature de Dieu, **d'autres dangers** pour l'humanité se sont aggravés ces dernières décennies. Sans être pour l'homme une menace de mort physique, ils visent à pervertir son statut, de sorte qu'on doit parler d'une tentative d'abolition de l'homme. Les **caractéristiques de l'homme en tant que créature de Dieu**, exposées ci-dessus en dix points [cf. 1–10], sont aujourd'hui plus menacées que jamais, comme nous allons le montrer dans ce qui suit.
- 17** Ces vingt dernières années, c'est avant tout l'idéologie de la théorie du genre qui, en radicalisant les convictions du féminisme et du mouvement « gay », s'est proposée d'éradiquer l'image judéo-chrétienne de l'homme. La théorie du genre conteste la binarité sexuelle de l'être humain, élément fondamental de l'enseignement biblique c'est-à-dire la complémentarité binaire entre l'homme et la femme, et essaie d'imposer cette négation au monde entier de façon quasi totalitaire sous forme d'un programme dit « Gender-Mainstreaming ».

**18** Dans ce qui suit, nous esquisserons en six points **les convictions majeures de la théorie du genre**.

1. **Au cœur de la théorie du genre** se trouve l'idée que le « sexe » de l'être humain n'est pas une donnée biologique, à savoir naturelle et créée, mais une identité sociologique, résultat d'une construction et d'un choix opérés librement par l'être humain, le « genre » (en anglais : gender). Selon cette conception, il n'existe aucune donnée naturelle préalable de masculinité ou de féminité, il n'existe pas deux « sexes » différents selon leur essence et leur apparence, mais un nombre imprédictible d'identités sexuelles qui sont chacune conformes à l'option de la personne. L'orientation sexuelle concrète fait, selon cette idéologie, partie de l'identité sexuelle, ce qui multiplie considérablement cette dernière : les orientations sexuelles principales sont rassemblées sous les sigles LGBT (Lesbian, Gay, Bisexual et Trans [-gender ou -sexual]) ou LGBTTIQ (Lesbian, Gay, Bisexual, Transsexual, Transgender, Intersexual et Queer). La théorie du genre considère toutes ces orientations sexuelles comme **équivalentes à l'hétérosexualité**, base traditionnelle du mariage et de la famille. La nouvelle conception de la sexualité comme une multiplicité de modes librement choisis, qui détruit la binarité de l'homme et de la femme, comporte donc en même temps le principe d'une multiplicité de modes de vie sexuels qui prétendent être équivalents au mariage et à la famille traditionnels.
2. A **l'origine de cette idéologie** on trouve Judith Butler, professeure américaine de rhétorique et de philosophie, dont le livre, publié en 1990 sous le titre de Gender Trouble – Feminism and the Subversion of Identity (Trouble dans le genre. Féminisme et subversion de l'identité), a posé les fondements théoriques du théorie du genre. En abolissant l'interdit qui pèse sur l'inceste et en effaçant toutes les « signatures hétérosexistes » dans tous les domaines, Butler veut éradiquer la normativité de la polarité des sexes (de la masculinité et de la féminité, de la paternité et de la maternité), de l'hétérosexualité, du mariage et de la famille, et dénoncer leur prétendue origine dans la nature et dans la création comme une pure fiction et une construction du langage.
3. **L'impact de la théorie du genre** de Butler sur les sociétés industrielles du monde occidental a été et est énorme. En quelques années et sous l'influence de partis, mouvements et groupements politiques de la Gauche et des Verts, ont été inaugurées de nombreuses chaires universitaires (ainsi que des centres de recherche scientifique) pour l'étude du genre (Gender Studies, en Allemagne il n'y en a pas moins de 200 !). L'influence exercée au nom de la « recherche scientifique » sur la culture, la politique et la société (surtout sur l'éducation) est considérable, bien qu'on puisse douter du sérieux des prétentions

- scientifiques qui ne sont en rien reconnues unaniment. On aurait pourtant tort de sous-estimer l'influence exercée par la théorie du genre sur la pensée et la mentalité des jeunes, encore que cette influence se heurte également à une résistance au nom du « bon sens ».
4. L'influence intellectuelle de la théorie du genre est renforcée par une **manipulation ciblée de la langue** à laquelle on reproche d'être sexiste et qui est transformée en un **idiome de genre neutre**. On commence par appliquer une « linguistique féministe » en éliminant toutes les notions considérées comme faussement masculines pour ensuite construire une langue, appelée „genderspeak“, qui, en anéantissant toute distinction fondée sur le sexe, serait neutre par rapport au genre. Des notions comme « père » et « mère » qui reflètent la polarité traditionnelle des sexes sont remplacées par la notion neutre de « parent 1 » et « parent 2 ». La manipulation se veut sérieusement normative et a l'ambition (non sans succès, déjà, à certains endroits) de devenir de plus en plus déterminante pour la formulation des lois et des décrets. De la sorte, la langue est censée se muer en un idiome imposé, détruisant progressivement l'accès libre du citoyen à l'usage reçu.
  5. La manipulation idéologique opérée par la théorie du genre a un impact particulier sur **l'éducation sexuelle des enfants**. Nous rejetons le concept d'une « pédagogie de la diversité sexuelle » qui a partiellement envahi les standards de l'Organisation Mondiale de la Santé et qui incite les enfants de bas âge à des stimulations sexuelles, les éduque à une « auto-détermination sexuelle » et les pousse à accepter toutes les sortes de comportement sexuel comme équivalentes.
  6. **L'écho**, sous-estimé par beaucoup, que trouve la théorie du genre **dans la société et dans la politique** est considérable et ceci sans aucune légitimation démocratique. L'effet concerne surtout la politique européenne et occidentale, se faisant sentir au niveau des Nations Unies, de l'Union européenne et des différentes nations. En contestant fondamentalement la binarité de la sexualité de l'être humain, la théorie du genre, visant à une véritable révolution culturelle, entend introduire dans les établissements de l'enseignement public une égalité de rang entre l'hétérosexualité d'une part et tous les autres modes de vie sexuelle d'autre part, abolissant ainsi la spécificité et la prééminence du mariage et de la famille comme bases d'un Etat digne et capable de se projeter dans l'avenir. Les transformations radicales qu'entraîne l'idéologie du genre se révèlent entre autres par le fait qu'en l'espace de 14 ans (de 2002 à 2015) l'institution du mariage a été juridiquement ouverte aux modes de vie homosexuels dans une vingtaine d'Etats, alors qu'auparavant et pendant la totalité de l'histoire de l'humanité le mariage était compris comme l'union d'un homme et d'une femme.

- 19 Par sa mise en question radicale de la masculinité et de la féminité, de la maternité et de la paternité, du mariage et de la famille, l'idéologie du genre prête le flanc à des critiques non seulement théologiques (20 ; 25–27), mais aussi laïques (scientifiques ou philosophiques). Ses conséquences éthiques concernant l'individu ou la société sont, elles aussi, profondément problématiques, indépendamment des convictions spécifiquement chrétiennes. **En tant que citoyens responsables, nous protestons avec la dernière vigueur contre une tentative sans aucune légitimation et aux allures totalitaires, d'imposer la théorie du genre en Europe et dans le monde dès la petite enfance. Nous désapprouvons totalement le programme entrepris par l'idéologie du genre qui consiste à rééduquer l'être humain en limitant sa liberté et en altérant la démocratie et l'état de droit.**
- 20 Tout en approuvant les nombreuses objections judicieuses avancées contre la théorie du genre par les sciences, la philosophie et l'éthique, nous ajoutons qu'au cœur de notre refus en tant que chrétiens, il y a le fait que **l'anthropologie de cette idéologie est radicalement incompatible avec la révélation biblique.** Pour la Bible, la binarité sexuelle de l'être humain est constitutive de son être (9.2). Non seulement les passages explicites concernant la création de l'homme par l'amour divin, mais la totalité des Saintes Ecritures, du premier au dernier chapitre, présupposent la polarité des sexes. La masculinité et la féminité, la maternité et la paternité, la sexualité et la fécondité, le mariage et la famille sont fondés par Dieu comme structures de la création au service de l'homme. La Bible enseigne de les considérer comme des données fondamentales inaliénables de l'anthropologie et de la théologie de la création, une vue qui par ailleurs est largement partagée par le judaïsme et, au-delà, par beaucoup d'autres convictions religieuses. En tant que chrétiens, nous voyons dans ces données la base d'une « écologie humaine » qui offrira à l'humanité un avenir digne d'elle. Mettre en cause, voire détruire cette base mènerait à l'abolition de l'homme tel que Dieu l'a voulu et créé. En effet, la dualité de l'être humain en tant qu'homme et femme n'est pas seulement une fonctionnalité au service de la procréation, elle est beaucoup plus, car elle est **à l'image de l'amour du Dieu trinitaire** qui a appelé l'homme au même amour. Cet amour qui est un don de Dieu (Rom 5,5) doit se concrétiser en premier lieu dans les unions d'amour que sont **le mariage et la famille**, cette dernière étant l'union de l'homme et de la femme augmentée d'enfants. La binarité sexuelle de l'homme et de la femme reflète donc de façon particulière la vocation de l'être humain à une charité mutuelle, qui demande cet amour et cette fidélité absolus propres au mariage. Le fruit de cette union d'amour et de son union sexuelle, puissance



créatrice unique, est alors une nouvelle vie, cadeau qui confère aux époux la dignité de la maternité et de la paternité. Donc, le rapport mariage – famille prouve à quel point la binarité sexuelle de l'être humain est la base indispensable pour construire un avenir digne de la grande famille de l'humanité.

- 21** Le déni de la binarité des sexes et la mise à disposition du mariage et de la famille qui en découle, montrent à quel point la théorie du genre a remplacé l'idéal de l'amour par celui d'une liberté égocentrique. L'auto-détermination libertaire de l'homme, choisissant librement son « identité sexuelle » en ignorant délibérément les données de son créateur, usurpe la place des rapports d'amour entre homme et femme et dénature toute écologie humaine digne de ce nom. En même temps elle passe à côté de l'amour de Dieu comme origine et but de l'existence humaine. En **séparant la liberté de l'amour**, l'homme abandonne une unité qui est caractéristique du Dieu trinitaire. Que l'on se souvienne de la mise en garde du pape Benoît XVI : « Là où la liberté du faire devient la liberté de se faire soi-même, on parvient nécessairement à nier le Créateur lui-même, et enfin par là, l'homme même – comme créature de Dieu, comme image de Dieu – est dégradé dans l'essence de son être. » L'absence complète, dans la théorie du genre, de la dimension de l'amour souligne douloureusement l'écart entre elle et la pensée chrétienne dont le cœur – qu'il s'agisse de la création ou d'autre chose – est toujours l'amour révélé par le Christ.
- 22** Faut-il en dire plus pour prouver que la théorie du genre est contraire à la conception biblique de l'homme comme créature de Dieu appelée à l'union et à l'amour ? **Contraire à l'éthique chrétienne comme éthique de la création et comme éthique de l'amour ?** L'Eglise chrétienne, si elle veut rester fidèle à l'Écriture et à sa confession de foi, n'a qu'un seul choix : rejeter la théorie du genre aussi clairement que possible. L'écologie humaine et l'idéologie du genre s'excluent l'une l'autre.
- 23** En **ignorant délibérément la structure sexuelle de la corporalité humaine** qui, sauf erreur de la nature, se manifeste dans le monde entier sous forme masculine ou féminine, la théorie du genre se condamne à se méprendre sur l'homme comme créature, alors que le témoignage biblique sur cette dualité, loin d'être assimilable à un dogme pur nécessitant la foi du charbonnier, repose au contraire sur des faits physiques visibles quotidiennement et dont l'évidence biologique ne peut être contestée à aucun niveau, même pas à celui de la cellule microbiologique. Et même la différence au niveau de l'intellect et de l'âme, loin d'être une pure hypothèse, est vérifiée par des études empiriques.

**24 Dans cette situation et face à la pression politique exercée par la théorie du genre, la chrétienté est appelée à résister !** En même temps, elle devrait dénoncer les contre-vérités prononcées par cette idéologie contraire au sens commun. Aussi saluons-nous **les prises de positions sans équivoque** du pape François et de son prédécesseur Benoît XVI, ainsi que les lettres pastorales des conférences épiscopales slovaque, polonaise, portugaise, hongroise, croate et de l'Italie du Nord et de Monseigneur Huonder du diocèse de Coire (Suisse), ces textes étant rejoints par de nombreux groupements et auteurs chrétiens du monde entier. Nous considérons comme d'autant plus regrettable l'adhésion partielle à la théorie du genre dans la théologie protestante et dans l'Eglise évangélique en Allemagne (EKD), adhésion institutionnalisée par l'inauguration à Hanovre en avril 2014 d'un Centre d'études pour les questions du genre. Une prise de position œcuménique commune contre la théorie du genre, à notre avis nécessaire et souhaitable et que l'homme d'aujourd'hui attend de l'Eglise, est de ce fait impossible, en tout cas actuellement.

**D. Les conséquences de la théorie du genre pour la paternité et la maternité, le mariage et la famille, la sexualité et la procréation [25–28]**

**25** Tout aussi déplorables que la théorie du genre elle-même sont ses conséquences pour les notions de paternité et maternité, mariage et famille, sexualité et procréation, toutes fondamentales pour une « écologie humaine ».

**26** Puisque la théorie du genre nie la masculinité et la féminité comme aspects fondamentaux de l'être humain, la **paternité** et la **maternité** perdent également toute signification. Elles ne sont plus des notions de base de l'humanité, mais sont réduites au rôle de simple déclencheurs biologiques de la vie nouvelle. Or, la Bible leur confère un rôle beaucoup plus important, puisqu'elle définit la maternité et la paternité comme des dons de Dieu déterminant l'existence des parents pour toujours et leur conférant une dignité (avec droits et devoirs) jusqu'à leur mort. Cette dignité les place, pour élever les enfants et se soucier d'eux à vie, au-dessus des autres et au-dessus de l'Etat et de la Société. Malheureusement cette responsabilité naturelle des parents est aujourd'hui souvent écartée au profit de l'Etat et de la Société civile qui ont tendance à vouloir monopoliser l'éducation et la socialisation des enfants dès la naissance. Cette prétention est contraire à l'anthropologie biblique qui confère à la paternité et à la maternité (et indirectement aux grands-parents) un rang éminent, souligné par le commandement (le premier de la seconde table) : « Honore ton

père et ta mère » (Ex 20,12a), la subordonnée « afin de vivre longtemps dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne » (Ex 20,12b) mettant en relief le rôle fondamental que ce commandement joue dans l'éthique de la création. Or, nous avons à déplorer une perte de prestige de la paternité et de la maternité et, d'une façon générale, une certaine dégradation du respect que l'on doit aux autres, notamment aux plus âgés. Ce que, dans nos sociétés, nous ressentons comme particulièrement douloureux, est l'absence de reconnaissance de la maternité, absence que nous jugeons néfaste pour le développement et le bien des enfants. En effet, les mères qui, au profit des enfants et de la famille, renoncent partiellement ou entièrement à une vie professionnelle, subissent de plus en plus la réprobation de la société et en tout cas un grave désavantage économique, surtout en matière de retraite. Voilà pourquoi **l'écologie humaine ne saurait se passer d'une réévaluation de la paternité et de la maternité et de leur importance pour la société**. Les églises chrétiennes devraient y apporter une contribution de taille.

**27** Un même sort est désormais réservé, dans nos sociétés, aux institutions **du mariage et de la famille**. Cette évolution, amorcée avant la théorie du genre, a subi par elle une accélération notable. Tenus en haute estime par la Bible, le mariage et la famille sont négligés par nos sociétés actuelles, au point qu'on peut craindre pour leur survie. Toutes les caractéristiques constitutives du **mariage** traditionnel (son caractère indissoluble, son exclusivité comme lieu légitime d'union sexuelle, son ouverture aux enfants et sa binarité sexuelle) sont, à l'heure actuelle, contestées. La théorie du genre tout comme le mouvement des homosexuels et des lesbiennes veulent abandonner la binarité comme marque constitutive du mariage et l'ouvrir à des modes de vie non-hétérosexuels. Celui qui s'oppose à cette redéfinition du mariage, encourt le reproche d'être homophobe ou fasciste, même s'il ne fait que prolonger une conception millénaire, en usage bien au-delà du monde judéo-chrétien. De même pour **la famille** en tant qu'union naturelle des parents et de leurs enfants, qui est de plus en plus abandonnée au profit de toutes sortes de communautés éducatives (avec un, deux ou plusieurs éducateurs parentaux de sexe différent ou identique, ou avec différentes identités sexuelles, qui élèvent leurs propres enfants, des enfants adoptés ou des enfants accueillis) considérées comme équivalentes à la famille traditionnelle. **Face à cette situation, l'Église a le devoir d'insister sur la qualité indépassable du mariage et de la famille** qui ont fait leurs preuves depuis des millénaires comme des formes de vie d'une stabilité remarquable et profitable au bien-être de l'humanité. Contester leur normativité et leur rôle de référence sociale va à l'encontre non seulement de la Loi fondamentale allemande mais de beaucoup d'autres

constitutions qui mettent le mariage et la famille « sous la protection particulière de l'Etat ». Aucun autre modèle de vie commune des parents et de leurs enfants ne peut lui être préféré en termes de stabilité ou d'épanouissement personnel. Pourtant, nous devons constater que le mariage et la famille sont aujourd'hui menacés.

De puissants mouvements politiques entendent relativiser leur statut, juridiquement et socialement, au profit des partenariats homosexuels et employer pour ces modes de vie les termes de « mariage » et de « famille ». **Pour les églises chrétiennes c'est inacceptable ! Car le mariage et la famille, loin d'avoir été inventés par les êtres humains, sont, selon le témoignage de la Bible, des structures de la création divine, des dons de Dieu et, de ce fait, des institutions antérieures aux Etats et aux sociétés, que l'homme n'a pas le droit de redéfinir ou de manipuler à sa guise. Ce qui est différent selon la volonté de Dieu, ne peut pas être mis sur un pied d'égalité par l'homme !**

Mise à part l'introduction internationale des partenariats homosexuels (depuis 1989) et des « mariages » homosexuels (depuis 2001) qui sont autant d'abolitions du privilège du mariage, la situation juridique, sociale et pécuniaire de **la famille**, comparée au statut privilégié (non en droit, mais dans les faits) de partenariats sans enfants, est depuis des décennies (et donc avant l'arrivée de la théorie du genre) tout à fait déplorable. Car en Allemagne (mais aussi ailleurs), le coût élevé d'une famille nombreuse n'est pas pris en considération, ni fiscalement ni pour l'assurance vieillesse.

Malgré différents rappels à l'ordre de la Cour Fédérale, les responsables politiques n'ont jamais amélioré la situation sociétale et économique de la famille. Ce qu'a dit à ce sujet l'ancien archevêque de Cologne, le cardinal Meisner, est à peine exagéré : « Dans notre société, aucun don de Dieu n'est à ce point laissé de côté, sinon méprisé, que la famille, à commencer par les plus hauts représentants de notre République jusqu'à la justice rendue par nos tribunaux. » Considérant le rôle du mariage et de la famille comme bases de l'Etat et de la société et au service d'un avenir digne de l'humanité, ce mépris est scandaleux. C'est là que se rencontrent les sagesse chrétiennes et non-chrétiennes. Martin Luther constate que la famille est « la source du bonheur et du malheur des peuples » et Confucius, représentant la sagesse de l'Extrême Orient, nous dit ceci : « Si la famille est en ordre, l'Etat sera en ordre ; si l'Etat est en ordre, la grande communauté des hommes vivra en paix. » La concordance, sur ce point, de personnes par ailleurs aussi différentes n'est-ce pas la preuve à quel point notre Société a déjà abandonné les bases indispensables à une « écologie humaine » ?

**28** On peut dire pareille chose de la tendance actuelle, observable depuis les années 1960 et renforcée par la théorie du genre, à **séparer la sexualité et la procréation**, dont la conséquence majeure est une évolution démographique en Allemagne (et ailleurs) qui réduit les naissances de moitié et produit une situation où les décès l'emportent largement sur les naissances, ce qui ne s'est jamais vu en temps de paix. Cette évolution, dangereuse pour les retraites et la sauvegarde des standards sociaux, économiques et humanitaires, a fini par mettre en lumière une différence fondamentale entre l'hétérosexualité et l'homosexualité : l'hétérosexualité produit la vie nouvelle et l'avenir, alors que l'homosexualité en est incapable. C'est cette évidence qui, dans la tradition judéo-chrétienne, a érigé l'hétérosexualité en norme sociale et non pas, comme on a voulu et veut le croire, le ressentiment contre des hommes ou des femmes à sensibilité homosexuelle. Celui qui considère la naissance d'une nouvelle vie humaine et la qualité de la vie qui en découle pour les parents, comme négligeable pour l'existence, le bien-être et l'avenir de la société, ne saurait comprendre la « plus-value », la particularité et l'exclusivité de l'amour hétérosexuel. Serait-ce homophobe de penser que tous (les hommes et les femmes à sensibilité homosexuelle, comme les autres) nous devons notre existence au fait que Dieu a pourvu la sexualité de l'homme et de la femme de cette puissance procréative unique qui produit la vie par un acte d'amour ? Ne serait-ce pas plutôt une raison pour inciter tout le monde, les homosexuels compris, à avoir une haute opinion de l'hétérosexualité ? La Déclaration générale des droits de l'homme de 1948 reconnaît en tout cas au mariage et à la famille le « droit à la protection de la société et de l'Etat » (Article 16). **Pour une « écologie humaine », l'orientation de la sexualité sur la procréation a sans aucun doute vocation à rester un des fondements irremplaçables de la société.**



### **III. Troisième partie : La nécessité d'un retour au témoignage biblique sur l'homme créature de Dieu comme préalable à une « écologie humaine ».**

Notre appel devant Dieu et les hommes [29–34]

#### **A. L'absence d'une « écologie humaine » et les conséquences [29–30]**

**29** L'analyse de la deuxième partie a montré les graves conséquences de l'absence d'une « écologie humaine », absence dénoncée devant le Bundestag en 2011 par le pape Benoît XVI [13–28]. L'attention réjouissante dont bénéficie la création entourant l'être

humain auprès des organisations politiques, civiles et confessionnelles contraste de façon déplorable avec le danger qui menace, sur une large échelle, la vie humaine avant et après la naissance, danger juridique et factuel banalisé par les démocraties occidentales depuis des décennies [13–15]. La bouillante mise en garde du pape Jean Paul II dans son encyclique *EVANGELIUM VITAE* en 1995 contre une « culture de la mort » n’a pas perdu son actualité. Et, en un sens, la situation s’est même dégradée, puisque la résolution du Parlement européen du 10 mars 2015, disant au n° 45 que « les femmes doivent avoir le contrôle de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, notamment grâce à un accès aisé à la contraception et à l’avortement », adoptée presque avec une majorité des deux tiers (405:239), abandonnait le plus élémentaire des droits de l’homme, **le droit à la vie**, propageant ainsi une Europe qui tourne le dos à ses propres principes d’humanité et d’Etat de droit. **En tant que chrétiens de confessions différentes, nous protestons avec la dernière vigueur contre cette résolution mortelle pour l’avenir de l’Europe (au propre comme au figuré) qu’il faut absolument révoquer.**

- 30** Notre analyse a mis en lumière, aussi, la grave menace qui pèse sur les **fondements naturels de l’être humain** de par la théorie du genre et ses conséquences [16–24]. La théorie du genre, qui n’est pas sans analogie avec l’hérésie antique de la *GNOSE*, nie la spécificité, fondamentale pour l’anthropologie judéo-chrétienne, de la binarité de la sexualité comme don de Dieu créateur et nie, par conséquent, le don de la masculinité et de la féminité, de la paternité et de la maternité. Du coup, il met en question la spécificité de la sexualité de l’homme et de la femme comme figure normale de la sexualité et met d’autres formes de la sexualité (gay, lesbienne, bisexuelle, transsexuelle, etc.) sur un pied d’égalité avec celle-ci. Nous sommes particulièrement consternés par la tentative de la théorie du genre de pousser, grâce à une pédagogie de la diversité sexuelle, des enfants de bas âge à des actes sexuels, favorisant par là une sexualisation précoce qui ne saurait être liée à une relation affective mais qui mettrait en avant le simple plaisir physique [18.5]. La théorie du genre a comme autre conséquence extrêmement grave que les **institutions divines du mariage** d’un homme et d’une femme et de la **famille** qui en découle perdent leur normativité comme modèle à imiter [26–27]. C’est relativiser des unions fondamentales qui sont irremplaçables pour le bien-être des enfants, de l’Etat, de la société et de l’humanité tout entière et dont la protection et la promotion sont soulignées non seulement dans la Loi fondamentale allemande mais aussi dans celle des Nations Unies et beaucoup d’autres. Mettre en question la binarité de la sexualité, la masculinité

et la féminité, la paternité et la maternité, et relativiser l'hétérosexualité, le mariage et la famille, c'est mettre en cause les fondements de l'être humain en tant que créature de Dieu et du coup saper les bases d'un humanisme véritable. Les conséquences sur l'Etat et sur la Société en sont, à la longue, dévastatrices. De même, la dévalorisation de **la sexualité procréatrice de l'homme et de la femme** au profit d'autres formes d'orientation sexuelle auxquelles il manque la puissance de la fécondité et donc de se projeter dans l'avenir, nous semble dangereuse face à une évolution démographique inquiétante. Car à long terme la diminution des naissances, observable en Allemagne depuis des décennies, met en danger les standards sociaux et humanitaires de la société avec son bien-être et son Etat providence, appauvrissant les personnes âgées, les malades, les démunis et les faibles. En tant que chrétiens et citoyens responsables, nous observons ces pertes de qualité du système social (cf. les prestations de santé et de dépendance de plus en plus chères) avec une préoccupation croissante. La situation actuelle souligne donc l'urgence d'une « écologie humaine ». Parallèlement **nous disons résolument non aux multiples modes de vie alternatifs qui servent à l'homme, soi-disant « autonome », pour se révolter contre ou pour contourner les structures inscrites dans la création.**

**B. Retour à la révélation biblique comme préalable d' une « écologie humaine »**  
[31]

**31** Face à la situation analysée, nous avons, chrétiens ou non-chrétiens, impérativement besoin de **nous retourner vers la révélation de la Bible** comme base solide d'une « écologie humaine ». Par conséquent, nous voudrions encourager les non-croyants et ceux qui cherchent la foi, à prendre, eux-aussi, cette base au sérieux. Car elle est au service du bien non seulement des croyants mais de tous les hommes. Une « écologie humaine » fondée sur la Bible (c'est-à-dire une vie selon les bonnes structures créées par Dieu) est un enseignement utile et donc raisonnable. Pour les chrétiens, cette vie n'est pas en premier lieu un « devoir », voire une charge, mais l'aimable invitation de Dieu de la vivre logiquement et avec joie, même si elle s'avère exigeante et si d'autres s'y opposent. En cela, nous sommes certains d'être toujours soutenus par le créateur bon, miséricordieux et omnipotent, qui transmet à ceux qui désirent agir selon sa volonté, l'énergie et la sagesse nécessaires (Prov 2,7).

Nous avons conscience qu'un simple « retour » à la révélation biblique serait insuffisant si nous ne disposions que de nos propres forces humaines. Or en tant que chrétiens nous remercions Dieu de pouvoir compter également sur les énergies libérées par la Rédemption

accomplie par le Christ. Car, par l'Esprit saint, Dieu pourvoit les croyants de son amour divin (agapé) (Rom 5,5) que l'apôtre Paul, dans son « cantique de l'amour » a caractérisé de façon inimitable (1 Cor 13,4–7) : « L'amour prend patience ; l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ; il ne fait rien d'inconvenant ; il ne cherche pas son intérêt ; il ne s'emporte pas ; il n'entretient pas de rancune ; il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai ; il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout » Malgré le caractère fragmentaire, imparfait et provisoire de notre action, cet amour vise non seulement à sauvegarder la vie de toute créature, mais à la faire grandir et la magnifier. En effet, une « écologie humaine » conforme à la nature humaine, ne repose pas seulement sur la soumission aux structures « extérieures » de la création, mais en premier lieu sur l'amour, don de Dieu et puissance capable de motiver et de mouvoir le cœur de la personne, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus intérieur. Seul l'amour est à la hauteur tant de la structure la plus intime de la création que de l'essence du Dieu trinitaire, et seul l'amour est capable de réussir l'harmonie entre le modèle divin et son image humaine et créée. Et c'est cet amour qui permet à l'homme de mener une vie selon les structures de la création, même si les conditions de nos vies de pécheurs s'y opposent. En effet, une vie soumise aux structures de la création, risque, à cause de notre péché, de devenir une rude épreuve, voire d'échouer, parce que la courageuse obéissance aux critères exigeants de Dieu (cf. l'indissolubilité du mariage, par ex.) entre en collision avec la dureté du cœur humain (Mt 19,8). C'est là, précisément dans cette collision, que nous pouvons compter sur l'aide de Dieu. L'amour de Dieu fait ses preuves, même et surtout « quand cela fait mal » (Mère Térésa) ou quand il exige des sacrifices douloureux. Une vie selon la volonté de Dieu créateur ne pourra pas être exempte de renoncement, de souffrance et de sacrifice. Même une « écologie humaine » ne pourra pas simplement invalider une réalité marquée par la chute, réalité à laquelle Jésus (Mt 6,34) fait allusion en disant que « à chaque jour suffit sa peine ». Et pourtant, même si notre existence terrestre est provisoire et fragmentaire, il existe déjà, grâce à la résurrection du Christ et à la Rédemption, la réalité d'une « écologie humaine », d'une vie, ouverte et rendue possible par Dieu, selon les structures de la Création, vie que nous, chrétiens de confessions différentes, nous voulons nous encourager mutuellement à vivre pleinement.



### C. La reconquête d'une « écologie humaine » [32–34]

- 32** Pour la reconquête d'une « écologie humaine » qui soit crédible, nous avons, en tant que chrétiens, besoin de **l'unité en foi et en vie, en vérité et en amour**. La communauté de témoignage des convictions catholiques-romaines, orthodoxes, anglicanes et protestantes (souvent opposées aux conceptions du néo-protestantisme) est, en ce qui concerne les fondamentaux de l'éthique de la création, suffisamment large pour mettre en lumière la perfection et la beauté des structures de la création et pour témoigner au monde non-croyant qu'il est possible de les vivre. A vrai dire, cette possibilité ne repose pas sur ce qui reste à l'homme pécheur comme potentiel moral mais sur la réalité du pardon de Dieu et sur la charité accordée par le Père qui nous permet à nous, ses enfants, malgré tous les ratages et tous les échecs, une vie dans la grâce (31).
- 33** Seulement voilà, dans la situation actuelle, le témoignage commun suppose de surmonter les graves tensions et clivages, nés au sein d'une partie de l'Eglise protestante, concernant les modes de vie alternatifs au mariage et à la famille ou les idéologies contraires à la Création (comme la théorie du genre). Là où ces clivages sont pour le moment insurmontables, les chrétiens des différentes églises ne doivent pas hésiter à formuler avec les chrétiens d'autres églises **une confession publique commune de la vérité apostolique**, témoignant ainsi l'unité doctrinale de « l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique ». C'est d'autant plus important que les idéologies citées exercent souvent une pression politique massive, loin de toute transparence démocratique et sans fair-play ni tolérance (18.4–6 ; 20). Ces idéologies, il ne faut pas seulement les combattre au nom de la vérité mais aussi pour sauver la liberté. Et par-dessus tout, il faut faire front au nom de Dieu, parce que ces idéologies assombrissent l'immense sagesse, gloire et beauté de la Création de Dieu, dont la louange et la glorification est notre mission éternelle.
- 34** Voilà pourquoi nous voudrions clore cette Déclaration par le **psaume 8**, ce magnifique hymne vieux de trois millénaires qui révèle la gloire de Dieu à partir de l'homme « couronnement de la création » et qui peut être considéré comme la GRANDE CHARTE d'une « écologie humaine » basée sur la Bible.

*Ô Seigneur, notre Dieu, qu'il est grand ton nom par toute la terre !*

*Jusqu'aux cieux, ta splendeur est chantée  
par la bouche des enfants, des tout-petits : rempart que tu opposes  
à l'adversaire, où l'ennemi se brise en sa révolte.*

*A voir ton ciel, ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu fixas,  
qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui, le fils d'un homme,  
que tu en prennes souci ?*

*Tu l'as voulu un peu moindre qu'un dieu, le couronnant  
de gloire et d'honneur ;*

*tu l'établis sur les œuvres de tes mains, tu mets toute chose à ses pieds :  
les troupeaux de bœufs et de brebis, et même les bêtes sauvages,  
les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, tout ce qui va son chemin  
dans les eaux.*

*O Seigneur, notre Dieu, qu'il est grand ton nom par toute la terre !*

*Gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit, comme Il était au  
commencement, aujourd'hui et pour l'éternité. AMEN.*



**Salzbourg, le 6 septembre 2015**

## **Conférence internationale des communautés confessantes**

**Ulrich Rüß**, pasteur (président)

**Andreas Späth** (vice-président)

Professeur Dr. **Peter Beyerhaus** DD (président honoraire)

Dr. **Werner Neuer**, pasteur et professeur (président de la commission théologique)



### **Liste des signataires (extrait)**

Cette liste ne mentionne pas tous les signataires de la Déclaration de Salzbourg. De nombreux prêtres et pasteurs, théologiens, professeurs, étudiants et laïcs de différentes églises officielles et églises libres et de différents pays ont également signé cette déclaration sans être mentionnés ici.

#### **A. EGLISES**

ÉGLISE ORTHODOXE ORIENTALE (Archevêque Dr. **Julius Hanna Aydin** et  
Archevêque Dr. Anba Damian)

EGLISE EPISCOPALE ANGLICANE (Evêque Dr. **Frederick Haas**)

#### **B. CARDINAUX ET EVÊQUES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

**P. Christoph** Kardinal Schönborn (Archevêque de Vienne, Autriche)

Archevêque **Franz Lackner** (Salzbourg, Autriche)

Evêque Dr. **Klaus Küng** (St. Pölten, Autriche)

Evêque auxiliaire Prof. Dr. **Andreas Laun** (Salzbourg, Autriche)

Abbé Dr. **Maximilian Heim** OCist (Abbaye cistercienne – Stift Heiligenkreuz, Autriche)

Cardinal **Henri Schwery** (Evêque émérite de Sion, Suisse)

Evêque **Vitus Huonder** (Coire, Suisse)

Evêque auxiliaire Dr. **Marian Eleganti** OSB (Coire, Suisse)

Cardinal **Joachim Meisner** (Archevêque émérite de Cologne, Allemagne)

Evêque **Heinz Josef Algermissen** (Fulda, Allemagne)

Évêque <b>Gregor Maria Hanke</b> OSB	(Eichstätt, Allemagne)
Évêque <b>Wolfgang Ipold</b>	(Görlitz, Allemagne)
Évêque <b>Rudolf Voderholzer</b>	(Ratisbonne, Allemagne)
Évêque auxiliaire Dr. <b>Matthias Heinrich</b>	(Berlin, Allemagne)
Évêque auxiliaire Dr. <b>Klaus Dick</b>	(Cologne, Allemagne)

### C. ÉVÊQUES D'ÉGLISES PROTESTANTES

Bischof Dr. <b>Hans-Jörg Voigt</b> D.D.	(SELK, Dresden, Allemagne), Église évangélique luthérienne indépendante
Bischof i.R. <b>Eduard Berger</b>	(Radebeul, Allemagne)
Bischof i.R. <b>Heinrich Herrmanns</b>	(Memmingen, Allemagne)
Bischof i.R. Dr. <b>Werner Leich</b>	(Eisenach, Allemagne)
Bischof i.R. Dr. <b>Gerhard Maier</b>	(Tübingen, Allemagne)
Bischof i.R. Prof. Dr. <b>Gerhard Müller</b>	(Erlangen, Allemagne)
Bischof i.R. Prof. Dr. <b>Ulrich Wilckens</b>	(Lübeck, Allemagne)
Évêque <b>John D. Bradosky</b>	(Église Luthérienne d'Amérique de Nord, USA)
Évêque (retraité) <b>Paull Spring</b>	(Église Luthérienne d'Amérique de Nord, USA)

### D. REPRÉSENTANTS D'ÉGLISES ORTHODOXES

<b>Maxim Obukhov</b> , prêtre	(président de la commission „Famille“ de l'Église orthodoxe russe, Moscou, Russie)
<b>Alexander Vasyutin</b> , prêtre	(Église orthodoxe russe, Moscou, Russie)
<b>Alexej Wassin</b> , prêtre	(Église orthodoxe russe, Minsk, Biélorussie )
<b>Benedikt Schneider</b> , prêtre	(Église orthodoxe russe, Göttingen, Allemagne)
Dr. <b>Dmitrij Bumazhnov</b>	(Église orthodoxe russe, Göttingen, Allemagne)
<b>Ispas Ruja</b> , prêtre	(Église orthodoxe roumaine, Dortmund, Allemagne)

### E. REPRÉSENTANTS D'ÉGLISES ET ORGANISATIONS ÉVANGÉLIQUES INDÉPENDANTES

Prof. Dr. theol.	
Dr. phil. <b>Thomas Schirmmacher</b>	(président de la Commission théologique de l'Alliance Évangélique européenne et mondiale, Allemagne)
Dr. <b>Frank Hinkelmann</b>	(président de l'Alliance Évangélique européenne, Autriche)

<b>Hartmut Steeb</b>	(secrétaire général de l'Alliance Évangélique allemande, Allemagne)
<b>Christoph Grötzinger</b> , pasteur	(secrétaire général de l'Alliance Évangélique autrichienne, Autriche)
Dr. <b>Wilfried Gasser</b> , médecin	(président de l'Alliance Évangélique de Suisse)
Pastor <b>Max Schläpfer</b>	(président de la Fédération des églises et paroisses évangéliques libres, Suisse)
<b>Peter Schneeberger</b> , pasteur	(président des paroisses évangéliques libres, Suisse)
<b>Hansjürg Stückelberger</b> , pasteur	(président de la fondation Stiftung Zukunft, Suisse)
<b>Hans-Joachim Vieweger</b>	(membre du comité directeur de l'Alliance Évangélique allemande)

F. **PROFESSEURS APPARTENANT À DIFFÉRENTES ÉGLISES**  
**(l'abréviation 'év.' dans les deux listes suivantes peut signifier aussi bien protestant que réformé, évangélique ou évangélique libre)**

Professeur Dr. <b>Knut Alfsvåg</b>	(Stavanger, Norvège ,év.)
Prof. Dr. <b>Mme Edith Düsing</b>	(Cologne, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Ulrich Eibach</b>	(Bonn, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Sven Grosse</b>	(Bâle, Suisse, év.)
Prof. Dr. P. <b>Stephan O. Horn</b> SDS	(Bad Wurzach, Allemagne, cath.)
Prof. Dr. <b>Karsten Lehmkuhler</b>	(Strasbourg, France, év.)
Prof. Dr. <b>Rainer Mayer</b>	(Stuttgart, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Christoph Raedel</b>	(Gießen, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Günther R. Schmidt</b>	(Erlangen, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Manfred Seitz</b>	(Erlangen, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Harald Seubert</b>	(Bâle, Suisse /Munich, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Manfred Spieker</b>	(Osnabrück, Allemagne, cath.)
Prof. Dr. <b>Peter Stuhmacher</b>	(Tübingen, Allemagne, év.)
Professeur Dr. <b>Réal Tremblay</b>	(Rome, Italie, cath.)
Professeur Dr. <b>Vincent Twomey</b> SVD	(Maynooth, Irlande, cath.)
Prof. Dr. <b>Hubert Windisch</b>	(Ratisbonne, Allemagne, cath.)
Prof. Dr. <b>Andreas Wollbold</b>	(Munich, Allemagne, cath.)
Professeur Dr. <b>Marcus Zehnder</b>	(Kristiansand, Norvège et Louvain, Belgique, év.)

Prof. Dr. <b>Hubert Gindert</b>	(Forum des catholiques allemands, Allemagne, cath.)
Prof. Dr. <b>Wolfgang Leisenberg</b>	(Bad Nauheim, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Manfred Spreng</b>	(Erlangen, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Roland M. Süßmuth</b>	(Gustav-Siewerth-Akademie, Allemagne, cath.)
Prof. Dr. <b>Bodo Volkmann</b>	(Stuttgart, Allemagne, év.)
Prof. Dr. <b>Ralph Weimann</b>	(Rome, Vatican, cath.)

## G. GROUPES ET MOUVEMENTS CONFESSANTS

### **ARBEITSKREIS BEKENNENDER CHRISTEN IN BAYERN**

(Allemagne, év.) Groupe de travail de chrétiens confessants en Bavière

### **CHRISTOFERUSWERK e.V.**

(Allemagne, kath.)

### **EV. LUTH. BEKENNTNISGEMEINSCHAFT SACHSENS**

(Dresden, Allemagne, év.) Communauté confessante de Saxe

### **EV. SAMMLUNG IM RHEINLAND**

(Mülheim/Ruhr, Allemagne, év.) Rassemblement évangélique en Rhénanie

### **KATHOLISCHE PFADFINDERSCHAFT EUROPAS**

(cath.), Association européenne des éclaireurs catholiques

### **KIRCHLICHE SAMMLUNG UM BIBEL UND BEKENNTNIS IN BAYERN /**

rassemblement pour la fidélité des églises aux sources bibliques et à leur confession de foi (Bavière, Allemagne, év.)

### **KIRCHLICHE SAMMLUNG UM BIBEL UND BEKENNTNIS IN DER**

### **EV.-LUTHERISCHEN KIRCHE IN NORDDEUTSCHLAND**

(Hambourg, Allemagne, év.)

### **KONFERENZ BEKENNENDER GEMEINSCHAFTEN IN DEUTSCHLAND**

(KBG, Allemagne, év.) Conférence de communautés confessantes en Allemagne

### **LUTHERISCHER KONVENT IM RHEINLAND**

(Thalfang, Allemagne, év.) Convention luthérienne en Rhénanie

### **SÄCHSISCHE BEKENNTNIS-INITIATIVE**

(Allemagne, év.) Initiative confessante en Saxe

### **GEMEINDEHILFSBUND**

(Walsrode, Allemagne, év.). Fédération d'entraide paroissiale

### **EUROPÄISCHE ÄRZTEAKTION e.V.**

(Salzbourg, Autriche, oecuménique) Action Européenne des Médecins

## **OFFENSIVE JUNGER CHRISTEN – OJC**

(Reichelsheim, Allemagne, oecuménique) Offensive de Jeunes Chrétiens

## **DEUTSCHES INSTITUT FÜR JUGEND UND GESELLSCHAFT**

(DIJG, Allemagne, oecuménique) / Institut allemand pour la jeunesse et la société

**Lothar Mößner**, pasteur

(président de la CHRISTUS-BEWEGUNG BADEN, Allemagne, év.)

**Martin Westerheide**, pasteur

(président du comité directeur du Centre de formation spirituelle de Krelingen, Allemagne, év.)

Dr. **Rolf Sons**, pasteur

(Recteur de l'institut ALBRECHT-BENGEL-HAUS, Tübingen, Allemagne, év.)

Dr. **Tobias Eißler**, pasteur

(président du groupe de travail CONFESSIO des pasteurs et pasteures en Wurtemberg, Gunzenhausen, Allemagne, év.).

Vous pouvez, en tant qu'individu, institution, paroisse ou communauté, apporter votre soutien à la Déclaration de Salzbourg

- en y apposant votre signature par l'intermédiaire du secrétariat ou de la page internet de la IKBG (Conférence internationale des communautés confessantes)

- en commandant auprès de la IKBG, sur base de don volontaire, tous les exemplaires nécessaires pour faire connaître la Déclaration autour de vous.

Contact:

### **Sekretariat der IKBG**

Postfach 1203

17162 Teterow

Telefon: 039933 / 739-848

E-Mail: sekretariat@ikbg.net.

### **Konto der IKBG:**

KSK Tübingen

IBAN: DE61 6415 0020 0000 2883 96

BIC: SOLADE1TUB



IKBG/ICN/CICC

*Conférence Internationale  
des Confessions Chrétiennes*

[www.ikbg.net](http://www.ikbg.net)